

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

AIRLINES FCP VALEURS CEA
Fonds Commun de Placement
régé par le code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF n° 39/2008
du 12 décembre 2008

TUNISIE VALEURS - Intermédiaire en Bourse porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de AIRLINES FCP VALEURS CEA aura lieu le lundi **16 mars 2009**.

AIRLINES FCP VALEURS CEA présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: AIRLINES FCP VALEURS CEA
Siège social	: 17, rue de Jérusalem 1002 Tunis
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement
Type	: FCP mixte dédié exclusivement aux titulaires des comptes CEA TUNISAIR GROUPE
Objet Social	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Montant des fonds	: 100.000 dinars divisés en 10.000 actions de 10 dinars chacune.
Date d'agrément	: 12 décembre 2008
Promoteur	: TUNISIE VALEURS et AMEN BANK
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Distributeur	: TUNISIE VALEURS

Prix de souscription et de rachat : Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit d'entrée).

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative nette de toutes commissions (en franchise totale de droit de sortie).

Pour plus d'informations sur AIRLINES FCP VALEURS CEA, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 19 février 2009, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.